



**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS D'INONDATION
(P.P.R.I.)**

LIE A LA PRESENCE DE

L'ARGENS, LE BLAVET ET LE FOURNEL

Commune de Roquebrune-sur-argens

**Carte du zonage réglementaire
Cru de référence**

Encart 2

VU et APPROUVE

Comme annexé à mon arrêté en

date de ce jour.

Toulon, le 20 DEC. 2013

Le Prêtre

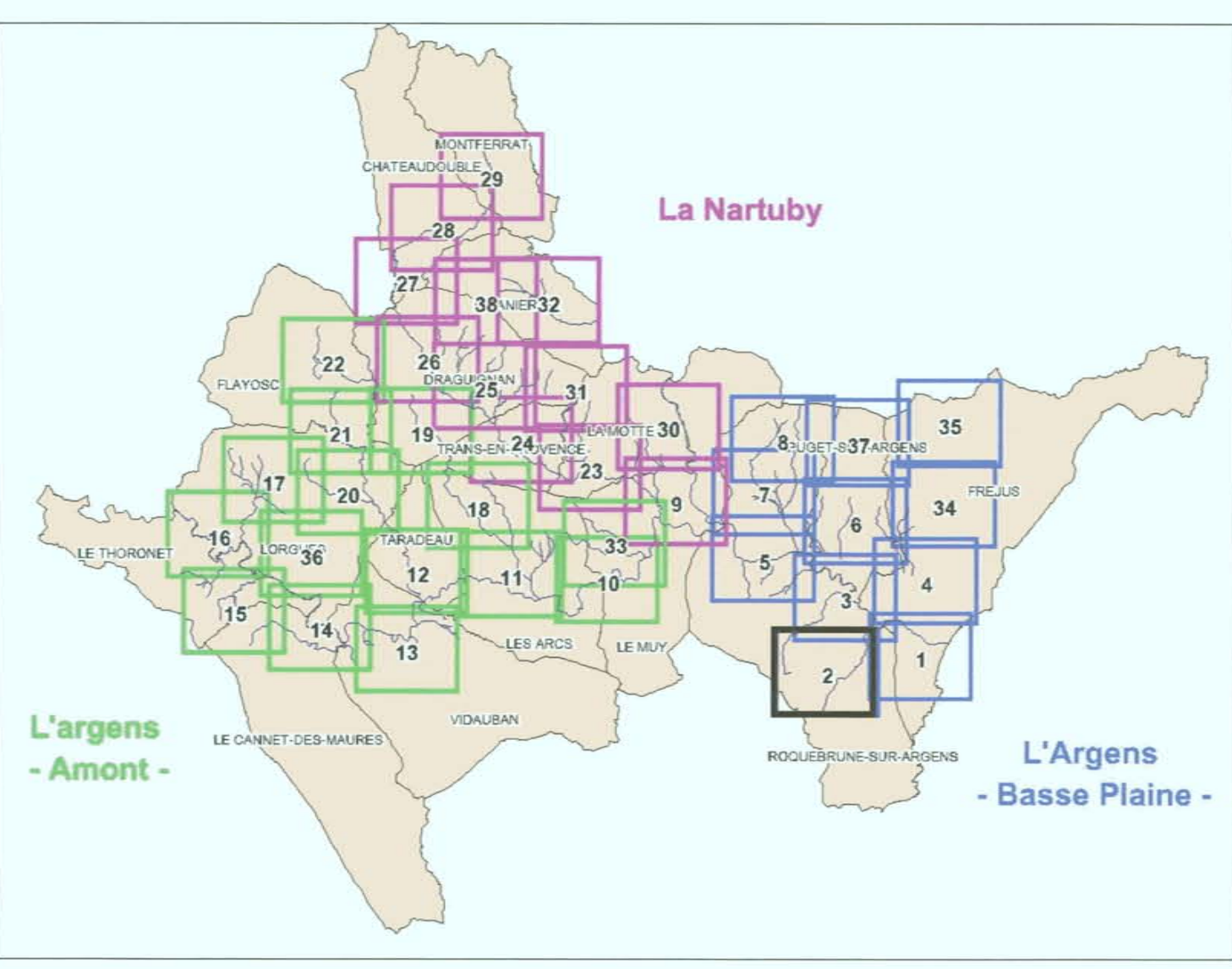
Laurent CAYREL

Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer
VAR
Service Aménagement
Durables
Pôle Risques

Légende

- Réseau hydrographique
- Bâti
- Côte de crue de référence
- Axe d'écoulement

Nomenclature par abriement			
Zone non inondable	Zone à crue limitée	Zone à crue limitée	Zone à crue limitée
Zone non inondable	Zone à crue limitée	Zone à crue limitée	Zone à crue limitée
Zone non inondable	Zone à crue limitée	Zone à crue limitée	Zone à crue limitée
Zone non inondable	Zone à crue limitée	Zone à crue limitée	Zone à crue limitée
Zone non inondable	Zone à crue limitée	Zone à crue limitée	Zone à crue limitée



0 100 200
Mètres
Échelle: 1:5 000

Sources : Cadastre; Exco CETMEP 2011; DDTM 83; Safège 2011
AZI 2006 et IPSEAU 2007
11MHY03123_PPR1_DEFINITIVE_ZONAGE_ARGENS_Basse_plaine_A_WOR_AS

